



Assemblée consultative de quartier

La Lutèce

Mardi 22 septembre 2015 – Salle Pasteur

Mme Françoise Marchal

Il est imposé d'avoir un stationnement à l'intérieur de notre propriété. Comment faire pour ceux qui ont 2 voitures ?

Réponse de Monsieur le Maire : La difficulté est qu'il y a de plus en plus de véhicules compte tenu du nombre de jeunes aujourd'hui à la recherche d'un emploi, qui ne peuvent pas se permettre d'avoir un logement. Ils sont donc de plus en plus nombreux à rester chez leurs parents. J'ai 5000 dossiers de demandes de logement en attente à Garges donc peu de solution.

Mme Catherine Laporte

Que faire pour les jeunes qui le soir font des barbecues dans la rue, laissent des déchets sur les trottoirs. Quelqu'un de ma famille s'est fait agresser dans la rue, à quoi servent les caméras ?

Réponse de Monsieur le Maire

Les jeunes en question ne sont pas du quartier. Une plainte a été déposée et transférée au Procureur de la République. La Justice prend l'affaire en main. Ce n'est pas la compétence du Maire de Garges. Je vous invite à écrire au Procureur pour savoir où en est le dossier. Il y a eu 2 événements où des détenus ont été libérés pour vice de procédure. Le Maire de Garges a aujourd'hui 10 plaintes mais pas la compétence. Un terrain et une maison ont été achetés pour construire une antenne jeunesse sur le quartier. Les habitants seront consultés sur ce dossier. Étant donné les diminutions de dotations à outrance imposées par le Gouvernement aux villes, je n'ai pas les moyens de continuer ce projet. Donc ne vous plaignez pas si les enfants sont dehors. Il y a des antennes de jeunesse dans tous les quartiers, vous êtes le seul à ne pas en être doté. Si le projet devait voir le jour, nous organiserons un référendum pour décider si l'antenne jeunesse se crée ou non.

Mme Sylviane Pelletier

I3F veut construire un immeuble rue du Colonel Fabien. Le projet ne prévoit pas de jardin pour les enfants, ni de parking, donc on a peur de récupérer tout le monde chez nous. Pouvez-vous confirmer ?

Dans le quartier, nous manquons de commerces de proximité.

Réponse de Monsieur le Maire

Oui. Ce terrain appartient à un propriétaire. Le droit de construction lui appartient. Ce terrain est en DUP pour l'instant. Mme Filomena a vendu son terrain à l'Immobilière 3F. Il y a déjà eu plusieurs propositions sur ce terrain qui n'ont pas abouties car je m'y suis opposé. I3F peut faire des immeubles mais ils devront correspondre au quartier. Il y aura l'obligation d'avoir le nombre de stationnements en interne correspondant au nombre d'habitations.

Réponse de Monsieur Johann Sandler

Il s'agit d'un petit immeuble de 20-23 logements. Il respectera les normes du PLU. Nous pouvons imposer 2 places de stationnements par logement. La Ville ne peut pas imposer plus d'une place

par logement. Le Maire est confronté à cette décision. On compose avec les lois qui s'appliquent en la matière.

Réponse de Monsieur le Maire

Ce seront des logements en accession sociale à la propriété.

Les circonstances actuelles font que les commerçants ne veulent pas s'installer ici. C'est pourquoi on a créé notamment la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Monsieur Allam Farourou

C'est important de voir le Maire et le chef de la Police nationale car j'ai 2 questions : le nombre de jeunes présents dans la rue ne cesse d'augmenter. Je travaille énormément avec ces jeunes des quartiers, je fais beaucoup de réinsertion. J'ai un chantier jeunes en cours chez les pompiers.

Où en est-on avec le projet de maison des jeunes ? Nous avons également parlé d'un stade : il faut un endroit où ils pourront exercer une activité sportive.

Ensuite pour la sécurité. Il n'y a plus de commissariat à Garges. On sent le « shit » de partout dans les rues, aux abords des lycées etc. Les jeunes me respectent car je leur donne beaucoup de mon temps. Je remercie les pompiers qui ont donné de leur temps pour aider et coacher les jeunes. La Police nationale me l'a refusé. Par contre la difficulté avec ces jeunes, c'est qu'ils refusent l'autorité : l'un d'eux m'a agressé avec une bombe lacrymo la semaine passée devant les pompiers et menacé de mort. Au commissariat les fonctionnaires ont pris ma plainte, c'est alors que j'ai appris qu'elle a été renvoyée à Sarcelles, pourquoi pas. Mais une semaine après il a été arrêté pour une autre affaire et ensuite libéré avec seulement un rappel à la Loi. On n'a pas fait le lien avec mon affaire. Je suis pessimiste concernant l'insécurité.

Réponse de Monsieur le Maire

Lorsqu'on sait le travail que vous faites et que l'on entend que vous avez été victime d'une agression, on ne peut qu'être dans le désarroi. Dans les centres sociaux une hôtesse d'accueil aidait beaucoup les jeunes. Un soir elle a été agressée par l'un de ceux qu'elle avait aidés. Elle n'a pas perdu espoir même si elle a été heurtée profondément. J'espère que M. Farourou continuera ses missions tant elles sont importantes. Concernant le commissariat et son transfert, je retiens une mutualisation des moyens. Ils sont regroupés à Sarcelles, avec 10 fonctionnaires à Garges. L'avantage de la mutualisation c'est que lorsqu'on appelle le 17, les appels sont centralisés à Cergy qui renvoi l'information à Sarcelles. On a moins de personnes qui s'entendent dire « on a pas de brigade disponible ». La BAC est par exemple davantage disponible pour intervenir. J'attendrai la fin de l'année pour juger de l'efficacité de ce système.

Réponse de Monsieur le Commandant de police

Le commissariat n'est pas fermé. Il est ouvert tous les jours de 8h à 18h30. Le soir il y a une garde simplement. Pour la circonscription d'agglomération mise en place en septembre, les effectifs de Garges ont été mis en commun avec ceux de Sarcelles. Avant il y avait 2 voitures sur Garges. Avec la mutualisation il y a 30 fonctionnaires : 2 groupes de jour et 2 groupes de nuit plus le GSP qui intervient de jour comme de nuit et compte 35 fonctionnaires. En tout 200 fonctionnaires en tenue sur la circonscription d'agglomération. On est donc en mesure de répondre très rapidement. Pour votre agression, je vois bien l'affaire dont vous parlez notamment la 2ème au lycée Simone de Beauvoir. Le suspect sera entendu de nouveau dans la cadre de votre affaire.

Mme Issaadi

J'habite à côté d'une véritable décharge, avec des rats. Les gens ne respectent pas la collecte des ordures au 24 rue Pierre Sénard. M. Bonhomet était d'ailleurs venu. J'ai écrit et demandé rendez-vous. Les animaux viennent uriner. Le panneau qui indiquait « déchets interdits » a été détruit mais n'a pas été remplacé.

Réponse de Monsieur le Maire

Le responsable de la Police municipale Monsieur Roullier ira demain constater de quoi il s'agit.

M. Antoine Fraioli

Beaucoup d'entre nous avons été victimes pendant 3 semaines d'une coupure de téléphone suite à des suppressions d'arbres. Mme Bouet des Services Techniques est venue en une matinée tout était réparé. Je tiens à la remercier. Notre quartier est bien mais il y a aussi une incivilité permanente. L'espace public doit être respecté. On ne voit pas souvent la police. Concernant le stationnement, lorsqu'un pavillon est vendu, 9 fois sur 10 le garage est transformé en habitation pour laquelle la Municipalité n'a pas sa part de taxe d'habitation. On ne fait rien contre cela. Les voitures vont donc dans la rue. Il faut faire la chasse à cette taxe d'habitation.

Réponse de Monsieur le Maire

C'est un point très important. J'habite rue Carnot et le pavillon en face a été vendu et il y avait des travaux dans le garage. La police est intervenue et a dressé un procès-verbal. Il a demandé un permis de construire et je l'ai obligé à faire 6 places de parking dans sa cour. Ce qui nous manque pour agir, c'est l'information : il faut nous signaler les contraventions au Droit de l'Urbanisme. Lorsqu'on le sait, le service écrit au centre des impôts.

M. Fraioli

Nous allons vous envoyer les adresses. Le permis de construire est rarement affiché d'une part. D'autre part il y a des gravats sur tous les trottoirs. Quand verbaliserez-vous pour obliger à nettoyer les trottoirs ?

Autre point, les fleurs : nous avons de beaux pots de fleurs mais les fleurs ont été posées le 20 juin et pas arrosées du tout. Elles sont donc mortes et ont été enlevées. Nos impôts locaux servent à cela et valent ceux des autres quartiers. Nous demandons à avoir les fleurs en même temps. Pareil pour les ornements de Noël : il faut toujours appeler pour qu'ils soient installés. Pour une fois il faudrait que les décorations soient posées à la Lutèce en premier !

Enfin pendant les visites de quartiers vous avez relevé la pose non conforme de panneaux photovoltaïques, mais ils sont toujours là.

Réponse de Monsieur Johann Sandler : La Lutèce est l'un des quartiers où nous avons le plus de contentieux en urbanisme. Nous avons attaqué en justice les propriétaires des panneaux solaires et avons été attaqués en retour. Résultat, nous devons assumer des frais de justice. Le règlement d'urbanisme interdit de mettre des panneaux solaires sur rue, donc cela se règlera devant le tribunal. L'affaire est en cours.

M. Fraioli

La balayeuse ne passe presque jamais ou alors très bruyamment et très tôt le matin. Je rappelle que nous représentons 60% des impôts locaux payés à Garges.

Réponse de Monsieur Daniel Lotaut

Même au Centre-ville on peut réagir comme vous. Mais les voitures sont garées donc il faudrait alors à chaque passage sortir un arrêté. Accepteriez-vous d'aller vous garer plus loin ? La Ville est quand même propre. C'est à vous aussi de faire un effort pour que le stationnement ne gêne pas les ouvriers lors du nettoyage.

Réponse de Monsieur Franck Roullier

Pour Pierre Curie, on intervient. Cet été on a retiré un scooter et un barbecue. Quand les jeunes sont en infraction on intervient mais aucun arrêté n'interdit aux jeunes de se réunir.

M. Philippe Abdessemed

Vous faites le travail correctement mais la Police nationale ne prend pas le relai.

Réponse de Monsieur Benoit Jimenez

Il y a beaucoup de travaux faits sans demande au quotidien. Mais le Maire a un état d'esprit qui cherche à lutter et intervenir.

Réponse de Monsieur le Maire

J'ai une photo du 44 rue Carnot : « Suite à un procès-verbal, mur détruit sur ordre de M. Lefèvre ». C'est la preuve que lorsqu'on constate quelque chose, on fait remettre de l'ordre.

Mme Catherine Angole

J'habite rue Pierre Rebière. Il y a beaucoup d'incivilités. Près des écoles, les parents jettent les déchets tous les jours sur les trottoirs. Nous nettoyons et les services de la Ville passent aussi. Mais avec le stationnement ce n'est pas toujours réalisable. Autre chose, nous n'avons pas de décoration de Noël et pas de fleurs. Il y a des trous dans la rue. Je souhaite savoir si des travaux sont prévus. Il faut d'abord rénover les rues avant de modifier les sens de circulation des rues.

Réponse de Monsieur le Maire

On compte 52km de voirie à Garges. On essaye d'en faire le plus possible mais on ne peut pas tout faire en même temps pour des raisons financières. Refaire la rue Pierre Séward représente un coût très important et Garges est une des villes les plus pauvres de France dans la strate des 40 000 habitants. Pour les nids de poule, vous pouvez faire un signalement à la fourmi qui se déplace dans les 48h.

M. Joseph Bukovec

La rue de la Paix, dans sa partie comprise entre le rond-point et le numéro 19 est dangereuse : les nids de poule, les affaissements, sont nombreux. Où en est l'histoire des pavillons situés près du Clos de l'épine ?

Réponse de Monsieur le Maire

La rénovation de la rue de la Paix est prévue pour 2016. Concernant la cité pavillonnaire, il y aura effectivement des constructions effectuées par I3F.

M. Joseph Bukovec: Dernier point concernant la rue du Colonel Fabien qui serait à moderniser. Il y a encore 10 poteaux en bois. En comparaison, la rue Francisco Ferrer il y a des très beaux

lampadaires.

Réponse de Monsieur le Maire

La rue du Colonel Fabien fera l'objet d'une réfection à un moment donné. Notre projet est d'enterrer l'éclairage et tout ce qui gêne dans les rues. Ce sera fait sur la rue de la Paix. D'autant que c'est une partie gérée par la Communauté d'agglomération Val de France. Normalement en 2016, elle devrait être terminée et un rond-point construit rue du colonel Fabien. Reste à savoir si les dotations de l'Etat nous le permettront.